



IN COLLABORATION WITH



ORGANISES



ITDE2015

ISOLA D'ELBA REVIVAL  
INTERNATIONAL THREE-DAYS ENDURO  
16-17-18 OCTOBER 2015 - PORTOFERRAIO (ITALY)



## RÈGLEMENT PARTICULIER

### Art. 1 - Organisation

MGEvents (Promoteur), avec le Moto Club Isola d'Elba, organise les 16, 17 et 18 octobre 2015 à Portoferraio (LI) une manifestation de motos anciennes tout-terrain appelée:

#### **ITDE2015 – Isola d'Elba Revival International Three-Days Enduro**

Le secrétariat est basé auprès de

MGEvents  
CP 130 – CH-6907 Lugano (Suisse)  
email [info@itde2015.com](mailto:info@itde2015.com) – web site [itde2015.com](http://itde2015.com)  
tel. +41 79 203 04 01 – fax +41 91 993 22 45.

A compter du 9 octobre 2015, le siège de l'organisation se déplacera à Portoferraio (LI).

Langue officielle de la manifestation est l'Anglais.

### Art. 2 - Parcours

La manifestation se tiendra quelle que soit la situation météorologique et son parcours sera ouvert à la circulation publique et accessible à tous les types de motos admis. Tout au long du parcours, fléché et délimité par des banderoles, les zones présentant des difficultés particulières ou où une vitesse réduite est nécessaire, sont dûment signalées. Le parcours traversera les Communes de l'Isola d'Elba.

L'épreuve se déroulera sur 3 jours.

- jour 1 : 1 tour d'environ 2 1/2 h
- jour 2 : 3 tours totalisant environ 6 h <sup>(a)</sup>
- jour 3 : 1 tour d'environ 2 1/2 h

<sup>(a)</sup> 1 seule tour totalisant environ 2 h pour les Gentlemen Riders

Le parcours comprend des passages difficiles qui demandent de l'expertise de la part du pilote et une moto en bon état de fonctionnement, spécialement en ce qui concerne les pneumatiques en cas de pluie. Dans la mesure du possible, des déviations vers des parties du parcours plus faciles ou sur route goudronnée seront aménagées exclusivement pour les Gentleman Riders qui souhaiteraient contourner les parties tout terrain techniquement plus difficiles.

### Art. 3 – Pilotes

Pour participer à la manifestation, les pilotes doivent être en possession d'une Licence « Compétition » ou « Light » de la FMI (Federazione Motociclistica Italiana), conformément au règlement en cours. Les pilotes membres de Fédérations reconnues par la FMI sont admis, à condition qu'ils soient en possession de la licence compétition nationale et de l'autorisation de sortie de leur fédération.

Les pilotes sans Licence compétition pourront participer uniquement en tant que Gentleman Riders.

### Art. 4 – Motos

Seront admises les cyclomoteurs, les motos et les scooters selon les modalités et les catégories prévues par le règlement VEEC 15 Vintage Enduro European Championship).

#### Art. 4.1 – 1981

Par dérogation au point VEEC 15.16, et pour rendre hommage à l'ISDE 1981 de l'Isola d'Elba qui s'est tenu cette année, les motos ayant été construites jusqu'en 1981 seront admises dans la catégorie EB.

### Art. 5 – Inscriptions

Les inscriptions seront ouvertes le 12 mai 2015 et jusqu'au 31 juillet 2015 ou jusqu'à atteindre le numéro maximal de pilotes.

Pour s'inscrire, le pilote doit envoyer aux Organisateurs une demande écrite, adressée uniquement au secrétariat de MGEvents, en utilisant le formulaire disponible sur le site [itde2015.com](http://itde2015.com)

Les frais d'inscription individuelle, comprenant le Dîner de Bienvenue (EUR 30) qui aura lieu le vendredi 16 octobre 2015 à 20 heures, sont les suivants :

- EUR 220.00 pour les pilotes (compétition) envoyant leur inscription avant le 20 juin 2015.

- EUR 250.00 pour les pilotes (compétition) envoyant leur inscription après le 21 juin et avant le 31 juillet 2015.
- EUR 220.00 pour les Gentlemen Riders n'étant pas inscrits à la FMI et envoyant leur inscription avant le 20 juin 2015.
- EUR 250.00 pour les Gentlemen Riders n'étant pas inscrits à la FMI et envoyant leur inscription après le 21 juin et avant le 31 juillet 2015.
- EUR 210.00 pour les Gentlemen Riders étant inscrits à la FMI et envoyant leur inscription avant le 20 juin 2015.
- EUR 240.00 pour les Gentlemen Riders étant inscrits à la FMI et envoyant leur inscription après le 21 juin et avant le 31 juillet 2015.
- EUR 120.00 pour chaque équipe de trois pilotes, selon les modalités indiquées à l'Art. 5.1 de ce règlement. Les inscriptions d'équipes peuvent également être envoyées à une date ultérieure.

Dîner de Bienvenue – des invités, si déclarés dans le formulaire d'inscription, peuvent participer au Dîner de Bienvenue au prix de EUR 40 par invité. Les organisateurs ont le droit d'accepter d'autres invités même à une date ultérieure.

Tous les candidats devront envoyer par e-mail ou fax le formulaire d'inscription, téléchargeable sur le site [itde2015.com](http://itde2015.com), dûment rempli, daté et signé comme prévu avec, si disponible, la Fiche d'Enregistrement Historique de la moto issue par une Fédération Motocycliste reconnue par la FIM.

Si la moto n'a pas de Fiche Historique, la Fiche Technique (Technical Data Sheet) de l'organisation dûment remplie, téléchargeable sur le site [itde2015.com](http://itde2015.com), ainsi que 2 photos du motorcycle en l'état (profil droit + profil gauche complets) devront être jointes.

La demande d'inscription originale avec la Fiche Technique et les deux photos (si demandé), immédiatement envoyée aux organisateurs par la poste à l'adresse suivante, doit être accompagnée des photocopies de la Fiche Historique de la moto (si disponible), de la carte européenne d'assurance-maladie et du palmarès du pilote:

#### **MGEvents – CP 130 – CH-6907 Lugano**

La décision d'accepter ou non des motos qui ne répondent pas aux critères prévus par le règlement du Vintage Enduro European Championship – VEEC 15 ou par ce règlement particulier ou qui sont considérées non conformes, revient exclusivement au Comité organisateur. Dans ce cas, le refus sera immédiatement communiqué au candidat et ses frais d'inscription seront remboursés.

Si la demande d'inscription n'est pas complète, le candidat en sera informé et sa participation sera mise en attente jusqu'à réception et vérification de la documentation manquante, et ce, dans les délais impartis. Si la documentation n'est pas envoyée avant la date fixée, le pilote sera exclu de la manifestation.

Les organisateurs signaleront l'acceptation ou le refus de la demande d'inscription dans les meilleurs délais.

Une inscription « partielle », à savoir pour une partie seulement de la manifestation, n'est pas prévue (1 ou 2 jours).

Un paiement SEPA (pas de frais ni pour le payeur ni pour le bénéficiaire) doit être effectué en faveur de:

MGEvents/Volcano

strada Ponte di Valle 16 - 6964 Davesco-Soragno - Svizzera

Banca Raiffeisen - IBAN CH13 8037 5000 1081 6420 1 - BIC RAIFCH22

Le renoncement à la participation à l'événement doit être communiqué à MGEvents par écrit au plus tard le 31 Août 2015. Dans cette date, le participant sera remboursé 50% des frais de participation; après cette date, il n'y a pas de remboursement.

#### Art. 5.1 – Team (Equipes)

Pour pouvoir s'inscrire en tant qu'équipe, les pilotes devront être préalablement inscrits à la compétition individuelle. La même équipe et ses mêmes pilotes ne peuvent pas concourir à la fois pour le classement International Trophy et pour le classement Silver Vase. Ils peuvent par contre participer au classement Club et Manufactures.



IN COLLABORATION WITH



ORGANISES



# ITDE2015

## ISOLA D'ELBA REVIVAL

INTERNATIONAL THREE-DAYS ENDURO  
16-17-18 OCTOBER 2015 - PORTOFERRAIO (ITALY)

### Art. 5.1.1 – International Trophy ITDE2015 - Isola d'Elba revival

Les inscriptions sont ouvertes à des équipes nationales composées de 3 pilotes et de motos d'au moins 2 cylindrées différentes et construites avant le 31/12/1981.

### Art. 5.1.2 – Silver Vase ITDE2015 - Isola d'Elba revival

Les inscriptions sont ouvertes à des équipes nationales composées de 3 pilotes et de motos d'au moins 2 cylindrées différentes dont 2 au moins faisant partie des catégories EA ou EB.

### Art. 5.1.3 – Club et Manufacturers ITDE2015 - Isola d'Elba revival

Il est également possible d'inscrire des équipes Club (ou Écurie) et Manufacturers (Industrie) composées de 3 pilotes avec des motos d'au moins 2 cylindrées et 2 catégories; pour le classement Manufacturers, les motos doivent être de la même marque.

Pour la catégorie Gentlemen Riders, les équipes ne sont pas prévues.

Pour l'inscription des équipes, un formulaire spécifique sera disponible sur le site itde2015.com qui devra être envoyé aux organisateurs avant le 31 juillet 2015, accompagné du règlement des frais d'inscription. L'inscription sera acceptée uniquement à la date de réception du virement bancaire avec la totalité des frais d'inscription.

Des changements éventuels de la composition des équipes pourront être signalés lors des opérations préliminaires et avant la fermeture du Parc fermé.

### Art. 6 – Nombre de pilotes admis

Le nombre maximal de pilotes admis est de 300.

### Art. 7 – Paddock et Parc Assistance

Les Paddock A et B, situés sur les quais du port de Portoferraio, seront ouverts aux participants à partir du jeudi 15 octobre à 8 heures. L'accès aux Paddock est réservé aux véhicules, techniques et camping-cars, disposant du laissez-passer délivré par les organisateurs lors de la confirmation d'inscription. Les opérations de parking des véhicules devront se faire en suivant les consignes du personnel chargé de cette fonction.

Le Passe pour le Paddock et le plan seront disponibles sur le site web avant l'événement.

Toutes les opérations de ravitaillement et d'assistance des motos doivent se faire en utilisant un tapis environnemental, ou tout autre système efficace. Tous les déchets doivent être jetés dans les conteneurs spécialement conçus pour la collecte sélective placés à l'intérieur du Parc pilotes. En cas de non-respect de ces règles, les pilotes pourront être sanctionnés avec une amende de 100 EUR.

### Art. 8 – Opérations Administratives et Vérifications Historiques et Techniques (VHT)

Les Opérations Administratives, comme la vérification de l'inscription, des documents du pilote et de la moto, seront effectuées auprès du Secrétariat de la manifestation dans la salle Telemaco Signorini, Calata Mazzini, le jeudi 15 octobre 2015 de 14h00 à 19h00 et le vendredi 16 octobre de 7h30 à 11h30.

Dans le contexte des opérations administratives, le pilote doit présenter, en original :

- La licence compétition FMI (ou équivalent, voir Art. 3)
- Les papiers personnel et de la moto
- La carte européen d'assurance-maladie

Les VHT et le marquage des motos seront effectués sur les quais du port situé entre Calata Mazzini et Calata Matteotti, avec les mêmes horaires que ceux de la vérification administrative.

À l'issue des VHT, les pilotes doivent déposer les motos directement au Parc fermé.

### Art. 9 – Parc Fermé - PF

Un Parc Fermé est prévu pour la course et il sera situé Piazza della Repubblica à Portoferraio; son utilisation est obligatoire pour tous les pilotes pendant toute la durée de la manifestation.

Le PF aura les horaires suivants : jeudi 15 octobre de 15h00 à 20h00 ; vendredi 16 octobre de 7h30 à 12h30 pour le dépôt de motos après les vérifications historiques et techniques et le marquage.

Les pilotes ne pourront retirer leurs motos dans le PF que 15 minutes avant leur horaire de départ et devront les rentrer chaque jour aux horaires prévus par leur feuille de route.

### Art. 10 – Carburant et ravitaillement

Le carburant admis doit avoir un maximum de 98 octanes et être du type en vente dans le réseau de distribution nationale.

### Art. 11 – Départ de la course

Le départ de la course aura lieu Piazza Cavour à Portoferraio.

Les pilotes partiront par groupes de 3, chaque minute, le premier groupe avec les horaires suivants :

- Vendredi, 16 octobre à 13h30
- Samedi, 17 octobre à 08h30
- Dimanche, 18 octobre à 08h30

Pour simplifier les opérations de départ, la Direction de course a la faculté de compacter les horaires de départ de chaque journée en prenant en compte les pilotes qui ont abandonné la course.

Tout changement aux horaires de départ du jour suivant sera communiqué en soirée au plus tard 1 heure après la fermeture du parc fermé.

Un contrôle horaire et au moins 2 contrôles de passage seront effectués à chaque tour du parcours.

### Art. 12 – Spéciales

3 spéciales sont prévues pour chaque tour du parcours :

- Une épreuve Cross (banderole)
- Une épreuve Enduro (en ligne)
- Une épreuve d'accélération (le deuxième jour, une seule épreuve d'accélération sera effectuée au deuxième tour).

### Art. 13 – Arrivée

L'arrivée est prévue Piazza Cavour à Portoferraio.

### Art. 14 – Vérifications et réclamations

Les représentants de la commission technique FMI, les officiels de la course et les membres du jury pourront effectuer des contrôles pour vérifier la conformité des motos au règlement.

En cas d'irrégularité, l'exclusion de la compétition peut être envisagée.

Les réclamations pourront être déposées auprès du Jury uniquement sous forme écrite et signée, accompagnées du montant prévu, selon les temps et les modalités prévus dans le règlement sportif.

### Art. 15 – Images et vidéos

Les images, les vidéos et les interviews publiées sur le site itde2015.com et diffusées également par le biais de chaînes de télévision, radios, magazines etc., ne font l'objet d'aucune autorisation explicite, compte tenu du fait que toutes les images et les vidéos des participants à la manifestation sont la propriété du Promoteur qui en a les droits pour leur utilisation et éventuelle cession.

### Art. 16 – Classement et remise de prix

Des prix seront remis aux trois premiers pilotes classés dans chaque catégorie.

Des prix seront remis aux trois premières équipes comme suit :

- International Trophy ITDE2015 Isola d'Elba revival
- Silver Vase ITDE2015 Isola d'Elba revival
- Club ITDE2015 Isola d'Elba revival
- Manufacturers ITDE2015 Isola d'Elba revival

L'organisateur peut constituer une commission pour remettre des prix aux motos participantes dont, par exemple: la mieux conservée, la mieux restaurée et la moto avec plus d'importance historique.

La remise des prix aura lieu au plus tard une heure après la fin de la manifestation. Il n'est prévu en aucun cas de décerner des prix en argent.

### Art. 17 – Règle générale

Pour tout ce qui n'est pas pris en compte par ce règlement particulier, se référer au règlement du Draft Vintage Enduro European Championship – VEEC 15, aux FIM Technical Rules for Enduro (CEN) et aux règles générales FIM et annexes, et également aux règles sportives de l'année en cours.